



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Jeanne Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde,

QUE :

Le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée régulière du conseil fixée au **19 janvier 2026** à 19 h 00, qui se tiendra au centre communautaire sis au 776, rue principale, Saint-Herménégilde, étudiera les demandes suivantes :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no 001-01-12-2026

Lieu : 1313 route 141, Saint-Herménégilde, Québec, Canada, J0B 2W0
Cadastre : 6 555 697
Cadastre projeté : 6 708 128

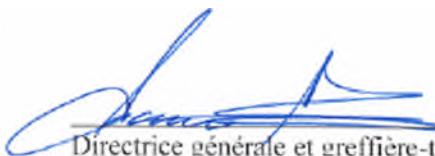
La demande de dérogation mineure vise à autoriser un lotissement dont le bâtiment principal est implanté en arrière d'un autre lot, alors que *le règlement de lotissement n°238, article 5.4, alinéas 2 et 3, stipule:*

2. *L'implantation d'un bâtiment principal se retrouverait en arrière d'un autre lot ou isolé de la rue par un autre lot;*
3. *L'implantation d'un bâtiment principal se retrouverait séparée visuellement de la rue par un autre bâtiment.*

Le présent avis constitue une troisième publication, la deuxième a été acceptée concernant le frontage du lot.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut se présenter à l'assemblée mentionnée précédemment.

Donnée à Saint-Herménégilde, 18 décembre 2025

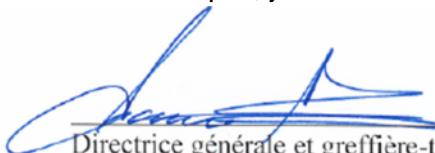


Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Jeanne Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 25 août 2025 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 décembre 2025



Directrice générale et greffière-trésorière